

**CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**AU 30 JUIN 2016**



**CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI**  
**RAPPORT FINANCIER**  
**AU 30 JUIN 2016**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1 - 2</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS</b>	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 9



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Centre d'écoute et de référence halte ami  
Montréal (Québec)

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre d'écoute et de référence halte ami, qui comprennent le bilan au 30 juin 2016, des états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

#### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme sans but lucratif Centre d'écoute et de référence halte ami tire ses produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de produits des activités, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 et 30 juin 2015, de l'actif à court terme et de l'actif net au 30 juin 2016 et 30 juin 2015. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2015, en raison des incidences possibles de cette étendue des travaux.

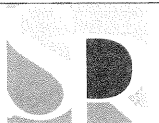
#### Opinion avec réserve

A notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrites dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centre d'écoute et de référence halte ami au 30 juin 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

  
**Sylvestre, Roy & Associés Inc.**

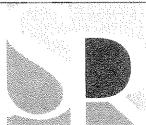
Luc Villeneuve, CPA auditeur, CGA

Terrebonne, le 14 septembre 2016



**CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI**  
**RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016**  
(Audité)

	2016	2015
<b>PRODUITS</b>		
Subvention - Agence de la santé et des services sociaux	115 444 \$	114 273 \$
UQAM - Subvention	-	25 000
UQAM - Programme Études-Travail	-	1 522
Subvention - Ministre de la santé et des services sociaux	1 000	5 000
Subvention intégration au travail - Emploi-Québec	14 034	9 452
Subvention Concertation pour l'emploi - Ministère de l'emploi et de la Solidarité sociale	5 500	-
Subvention salariale - Emploi-Québec	-	1 371
Subvention Nouveaux Horizons - Projet "Jumelage intergénérationnel et interculturel"	-	2 589
Dons (Note 5)	60 900	62 149
Revenus de formation	4 530	3 270
Intérêts et autres revenus	1 104	1 115
	<b>202 512</b>	<b>225 741</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	145 956	196 724
Frais d'impression et de photocopies	1 294	1 469
Formation et ateliers	9 565	8 055
Contractuels	26 510	12 224
Dépenses - Projet "Jumelage intergénérationnel et interculturel"	-	2 589
Frais d'activités et de reconnaissance des bénévoles	230	337
Publicité	658	1 258
Alimentation	450	1 452
Matériel informatique	1 620	2 152
Fournitures de bureau	2 096	2 109
Frais postaux	42	472
Assurances	914	954
Frais de déplacements	1 777	5 001
Entretien et réparations du local	-	30
Honoraires professionnels	2 768	2 789
Intérêts et frais bancaires	35	84
Autres dépenses	785	638
	<b>194 700</b>	<b>238 337</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>7 812 \$</b>	<b>(12 596) \$</b>



---

**CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI**  
**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016**  
 (Audité)

	2016	2015
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>65 297 \$</b>	<b>77 893 \$</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>7 812</b>	<b>(12 596)</b>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>73 109 \$</b>	<b>65 297 \$</b>



**CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI**  
**BILAN**  
**AU 30 JUIN 2016**  
(Audit )

	2016	2015
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF � COURT TERME</b>		
Encaisse	17 734 \$	28 970 \$
D�p�ts � terme, 2.5 %, �ch�ant en octobre 2016	49 701	48 608
D�biteurs (Note 3)	25 383	2 903
Taxes � la consommation � recevoir	2 850	1 220
	<b>95 668 \$</b>	<b>81 701 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF � COURT TERME</b>		
Cr�diteurs (Note 4)	22 559 \$	16 404 \$
<b>ACTIFS NETS</b>		
<b>NON AFFECT�S</b>	<b>73 109</b>	<b>65 297</b>
	<b>95 668 \$</b>	<b>81 701 \$</b>

Pour le conseil d'administration

\_\_\_\_\_  
Administrateur

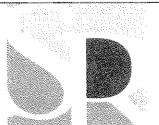
\_\_\_\_\_  
Administrateur



**CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016**  
(Audité)

	2016	2015
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	7 812 \$	(12 596) \$
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>		
Débiteurs	(22 480)	428
Taxes à la consommation à recevoir	(1 630)	(124)
Frais payés d'avance	-	380
Créditeurs	6 155	12 232
	(17 955)	12 916
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(10 143)</b>	<b>320</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de dépôts à terme	(1 093)	(1 070)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(1 093)</b>	<b>(1 070)</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(11 236)</b>	<b>(750)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>28 970</b>	<b>29 720</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>17 734 \$</b>	<b>28 970 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.





---

---

**CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 JUIN 2016**  
(Audité)

---

---

**1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

L'organisme a été constitué le 11 avril 1991 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme sans but lucratif. Il a pour objectif de concevoir, développer, organiser et gérer des activités de prévention psychosociale principalement destinées et adaptées à la communauté étudiante de l'UQAM, ainsi qu'à la population environnante.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Instruments financiers**

*Évaluation des instruments financiers*

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des subventions à rembourser.

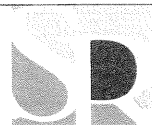
**Constataion des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Tous les autres produits et charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**Placements**

Les placements en dépôt à terme sont comptabilisés au coût d'acquisition.



**CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 JUIN 2016**  
(Audité)

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**

**Apports reçus sous forme de services ou de biens**

Les membres consacrent plus de 5 000 heures chaque année afin d'aider CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI à assurer la prestation de ses services. Aucun montant n'est constaté dans les états financiers relativement à ces apports reçus sous forme de services parce qu'il est trop difficile d'en déterminer la juste valeur.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

**3. DÉBITEURS**

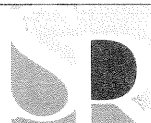
	2016		2015	
Subventions à recevoir	3 629	\$	2 359	\$
Dons à recevoir	20 000		-	
Somme à percevoir d'employés	1 246		36	
Intérêts courus à recevoir	508		508	
	<b>25 383</b>	<b>\$</b>	<b>2 903</b>	<b>\$</b>

**4. CRÉDITEURS**

	2016		2015	
Comptes fournisseurs et frais courus	-	\$	7 559	\$
Déductions à la source à payer	16 265		2 551	
Subventions à rembourser	6 294		6 294	
	<b>22 559</b>	<b>\$</b>	<b>16 404</b>	<b>\$</b>

**5. DONS**

	2016		2015	
Communautés religieuses	60 000	\$	60 000	\$
Individus	900		2 149	
	<b>60 900</b>	<b>\$</b>	<b>62 149</b>	<b>\$</b>



---

---

**CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 30 JUIN 2016**  
(Audité)

---

**6. SUBVENTIONS UQAM**

L'UQAM offre les locaux et lignes téléphoniques à titre gracieux à l'organisme; en contrepartie, le CENTRE D'ÉCOUTE ET DE RÉFÉRENCE HALTE AMI offre des services gratuits aux étudiants de l'UQAM. Cette subvention non monétaire n'est pas comptabilisée dans les états financiers pour des raisons d'incertitude quant à sa mesure et à son évaluation monétaire.

**7. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2016.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses crédateurs.

L'organisme considère qu'il dispose de liquidités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à un coût raisonnable.

